



Paris, le 30 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Malgré le confinement, le printemps signe l'ouverture de la saison apicole, l'UNAF est au quotidien aux côtés de tous les apiculteurs.

La mise en place du confinement ne simplifie pas la vie des apiculteurs, malgré la note technique de la **DGAL*** donnant de la souplesse dans l'exercice de l'activité apicole. Le printemps est là dans de nombreuses régions, bien trop tôt comme nous pouvons le constater, ceci étant dû au changement climatique que nous observons depuis quelques années.

La nature recommence à vivre et à fleurir, les abeilles sortent de l'hivernage, partent butiner et polliniser. Les apiculteurs doivent impérativement être sur le terrain, au plus près de leurs ruches, ils sont attentifs au développement des colonies et pallient tous les dysfonctionnements afin que celles-ci arrivent en plein développement aux moments opportuns des pollinisations de vergers et des grandes miellées. Le contrôle de l'état des colonies en terme sanitaire, de population, d'activité, de ponte, opérer au nettoyage, au remplacement des cadres, etc.... sont des gestes absolument nécessaires.

Réguler les populations trop importantes en pratiquant l'essaimage artificiel, mais aussi anticiper les pertes à venir en multipliant les colonies, démarrer les ateliers d'élevage de reine, de production de gelée royale, ou si tout va bien la pose des premières hausses font partie des actions à mener sans possibilité de retarder celles-ci. La saison apicole est très courte, mais toujours en lien avec la nature et la météorologie. Cela oblige donc les apiculteurs à se rendre dans leurs ruchers, dès que cela est nécessaire, en respectant bien sûr les consignes gouvernementales de lutte contre la propagation du COVID-19, car les abeilles, elles, ne sont pas concernées par le confinement.

L'UNAF est plus que jamais aux côtés de ses apiculteurs en cette période difficile, en suivant de près les dernières directives nationales et en actualisant en permanence son site www.unaf-apiculture.info pour fournir en temps réel une aide à la filière.

Dès le 10 mars, avant la mise en place du confinement, l'UNAF a été la première à adresser un courrier aux Ministères de l'Agriculture et de la Santé afin de prévoir des dispositifs dérogatoires pour les apiculteurs. Elle vient également d'envoyer un courrier aux pouvoirs publics et à l'association des Maires de France pour demander la réouverture des marchés alimentaires, premières sources de revenus pour une majorité d'apiculteurs, comme en témoigne **Henri Clément, apiculteur professionnel et porte-parole de l'Union Nationale de**



CONTACT PRESSE • Laurence Durand
06 47 53 36 05 • 04 99 61 29 90
Laurence.durand@unaf-apiculture.info

UNAF 5 Bis, Rue Faÿs 94160 Saint-Mandé • Tel. 01 41 79 74 40 • Fax : 01 41 79 74 41 • www.unaf-apiculture.info



Paris, le 30 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

l'Apiculture Française : « *Pour l'UNAF, Il est essentiel et urgent que les marchés en plein air, en prenant, bien sûr des précautions, puissent à nouveau se tenir. Les risques sont bien moindres que dans les grandes surfaces. Les consommateurs recherchent des miels de qualité et de proximité. Et pour la plupart des apiculteurs, c'est la principale source de revenus. Plus de la moitié des miels récoltés en France sont vendus directement par l'apiculteur au consommateur. Ce lien est exceptionnel. Il faut le maintenir* ».

Loïc Leray, apiculteur professionnel en Loire-Atlantique, vice-président de l'UNAF, entretient un cheptel de 400 ruches : « *Cette situation contrarie forcément notre quotidien, en plus, la saison est précoce en Bretagne du sud, c'est le printemps le plus avancé, du jamais vu depuis 40 ans! Les floraisons sont au rendez-vous, donc les abeilles se mettent au travail. Tous les apiculteurs sont sur tous les fronts, car la nature n'attend pas, il faut répondre présent sur les ruchers ! Ce qui m'agace le plus, c'est l'interdiction de faire les marchés et l'impact de cette décision sur nos exploitations, alors qu'on laisse les grandes surfaces ouvertes, c'est une énorme incohérence... Pour tous ceux qui fonctionnent en vente directe, j'ai peur d'une grosse perte de clientèle. On réfléchit à l'organisation d'un marché solidaire sur un terrain privé mais on se retrouve face à toutes les difficultés de sa mise œuvre...* »

Pour **Philippe Gaulard, apiculteur en Bourgogne,** il constate un changement de comportement chez les consommateurs « *Les commandes tombent et je n'arrive pas à suivre ! Je travaille essentiellement avec les petits commerces locaux : fermes, Locavore...et ce week-end, j'ai livré 400 pots. Les consommateurs se tournent vers du produit français et local, et c'est tant mieux ! Je n'ai pas d'inquiétude pour aujourd'hui mais pour l'après, car j'ai un problème de matériel, je n'ai plus d'étiquette et de cartouches d'imprimantes qui n'arrivent pas.* »

Autre témoignage, celui de **Thierry Cocandeu, apiculteur en Mayenne** « *J'ai une double casquette, le matin celle du commercial, j'alimente nos petits commerces en miel, pour apporter de la douceur sur les tables et l'après-midi, celle de l'apiculteur, je visite mes ruchers. Je me retrouve tout seul, je ne compte plus mes heures. Heureusement, nous avons une demande exponentielle sur notre drive fermier. Habituellement on tourne entre 130 et 140 paniers, et cette semaine, nous en sommes à 315 ! On va essayer de faire un bon printemps, grâce aux circuits courts et la vente en ligne.* »

Les apiculteurs ne peuvent pas tous s'adapter et modifier au pied levé leur mode de commercialisation via internet ou par des systèmes groupés ... beaucoup d'entre eux résident dans des secteurs très ruraux où malheureusement les marchés de village sont les lieux de ravitaillement mais aussi de lien social ...ce lien étant rompu ... malgré les mesures



CONTACT PRESSE • Laurence Durand
06 47 53 36 05 • 04 99 61 29 90
Laurence.durand@unaf-apiculture.info

UNAF 5 Bis, Rue Faÿs 94160 Saint-Mandé • Tel. 01 41 79 74 40 • Fax : 01 41 79 74 41 • www.unaf-apiculture.info



Paris, le 30 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

qui peuvent être mises en place en respectant les gestes et habitudes barrières contre la propagation du virus... Les apiculteurs se retrouvent comme leurs abeilles En danger.

Christian Pons, est apiculteur à Cournonsec dans l'Hérault, son mode de vente est exclusivement les marchés : « *Le printemps est malheureusement bien en avance, et la sécheresse se profile donc il faut préparer l'élevage, la transhumance... Je ne vends mon miel que sur les marchés, c'est une volonté personnelle, et là je constate une perte de 70 à 80 % de mon chiffre d'affaires ! Il s'agit d'une exploitation familiale avec 3 générations, donc sans rentrée financière, ça va vite devenir très problématique... Le miel est vendu dans des bocaux hermétiques, et on nous empêche de vendre nos produits.* »

Cette rupture liée au confinement a déjà des conséquences majeures et inédites en terme de survie des exploitations, non pas comme ces dernières décennies suite à des pertes de cheptel, mais pour la première fois dans l'histoire de l'apiculture au niveau de l'impossibilité de vendre le miel.

Il est donc nécessaire dans ce contexte et afin de soutenir la filière apicole, de modifier nos habitudes alimentaires en privilégiant les circuits courts, en se rapprochant de chaque apiculteur pour connaître quels sont ses modes de livraison et de vente mis en place, durant cette période de confinement. **N'hésitons pas à appeler notre apiculteur habituel !**

Retrouvez toutes les informations liées au confinement sur le site de l'Union Nationale de l'Apiculture Française : www.unaf-apiculture.info

DGAL* : Direction Générale de l'Alimentation



CONTACT PRESSE • Laurence Durand
06 47 53 36 05 • 04 99 61 29 90
Laurence.durand@unaf-apiculture.info

UNAF 5 Bis, Rue Faÿs 94160 Saint-Mandé • Tel. 01 41 79 74 40 • Fax : 01 41 79 74 41 • www.unaf-apiculture.info